



Aéro-club de l'Ochsenfeld

Compte-rendu de l'assemblée Générale du 19 novembre 2021

19h30 : Le président François LITTY salue les 36 membres présents et, fort des 17 procurations, ouvre la séance de l'assemblée générale ordinaire.

Il invite l'assemblée à rendre hommage à notre membre Christian KURTZEMANN, par une minute de silence.

Le bilan de la saison 2021 est alors abordé.

Nouveaux membres et effectifs :

Les jeunes : Théo BAUER, Timothée CRON, Joann KURTZEMANN et Bastien GROB, viennent grossir l'équipe des jeunes, dans laquelle on compte Nathan ECKERLEN, Tom DORNER, Timéo LITTY et Maxime VON HOF.

Nous ont rejoints cette année : Jacques GOGUET, Yves PETER, William FISSET, Michel LANTZ, Pierre FRACHON et un revenant, Gill ERMEL.

Effectifs : Comme en 2020, nous terminons l'exercice 2021 avec 89 membres, mais avec un âge moyen abaissé de 58 à 54 ans compte tenu du « fort » pourcentage de moins de 20 ans. En 2022 pour la première fois, nous devrions avoir 9 jeunes moins de 15 ans contre un seul en 2018

Terrain :

Toujours aussi bien entretenu par une équipe efficace et dévouée (C. BODIN, G. CLADE, JN. Dobler et A. VAN PRAET). Le club leur offre une veste polaire aux couleurs du club.

La journée de travail du 13 mars a permis l'avancée de nombreux travaux (élagage au dessus du conteneur, clôture, etc). Celle du mois d'octobre a permis de terminer la clôture du terrain. Il ne manque plus que quelques mètres de bandes caoutchouc en bas du grillage.



Piste : Après un report, les travaux ont enfin commencé mi-juin.

Magnifique réalisation et inauguration le 16/09 en présence des officiels, parmi lesquels M. SORDI, député maire de Cernay, de certains de nos sponsors, M. RAPP, directeur du Crédit Mutuel Pfastatt, de M. Rémy HUCKEL représentant la LAMGE+ FFAM et M. Christian LANGENSEE, représentant le comité 68.



En complément, Thomas CRON avait invité quelques clubs proches pour un mini-meeting où l'on pu voir évoluer de belles machines.

Saison hydravion : Pas moins de 10 après-midi au bord de l'étang de Reiningue pour les amateurs. De bons moments agrémentés de quelques séances de pagayage !

En complément est posée la question de l'étang du Schulteiss. Ce point fera l'objet d'une discussion lors d'un prochain comité. En l'état des choses, pour les mois à venir, nous privilégions l'accès à la base de Reiningue.



La saison 2021/2022 est d'ores et déjà ouverte. Nous avons reconduit la convention avec le club de voile de Mulhouse pour avoir accès à leurs installations, avec mise à disposition d'une barque et des toilettes, et ce du 1^{er} novembre 2021 au 15 mars 2022. Par contre l'accès est soumis à l'obligation de contrôle du pass sanitaire.

La base étant fermée par un portail dont nous avons la clé, nous organisons

régulièrement des sorties collectives pour nous retrouver là-bas. Ces sorties sont ouvertes à tous les membres, il suffit de manifester son intérêt à François Litty pour être mis dans la liste des personnes recevant les informations 1 ou 2 jours avant, parfois même le jour même car cela se programme en fonction de la météo. Deux sorties ont déjà eues lieu les 13 et 18 novembre 2021.

Rencontre des Ballastières :



A l'invitation du club de Belfort, 7 de nos membres ont participé à cette manifestation. Des retrouvailles, de la bonne humeur, des vols et des baignades ont ponctué cette sympathique journée.

Et enfin, la vraie avancée du club, l'**Ecole de pilotage** :

Avec comme moniteurs C.BERNARD, A. FRANCESCHETTO, F. KREIDER, A. KRUGLER, F. LITTY, T.SPITZBERG et JP. ZIMMERLIN, notre école a pris son vol et malgré les événements ayant quelque peu freiné les entraînements, nous avons pu former cinq jeunes, dont trois se sont présentés aux épreuves des Ailes d'Argent à Pfaffenheim le 16 octobre.

Tom DORNER, Timéo LITTY et Maxime VON HOF ont brillamment passé cette épreuve. Ils sont félicités et encouragés par un chèque.



Seul bémol, au brevet, nos adultes postulants ont échoué de peu et sur des détails.

François tient à les féliciter malgré tout car ils ont eu le courage de se lancer dans cette aventure qui leur a incontestablement permis de progresser. Nous n'avons jamais eu autant de candidats au brevet et il souhaite les voir persévérer pour obtenir leur brevet l'année prochaine.

François remercie les animateurs de l'école pour leur implication et note que nous avons maintenant un noyau de jeunes passionnés, à savoir 9 jeunes en début de saison. Reste à entretenir cette dynamique par de nouvelles actions à définir. Pour remercier les moniteurs, le club leur a offert une veste polaire aux couleurs du club



Autres points :

Sécurité : 6 membres du club ont eu un accident cette année.

Les principales causes sont

- la mauvaise fixation du modèle au démarrage
- l'absence d'interrupteur de sécurité sur les modèles électriques.

Il est proposé de contrôler par sondage si chacun dispose d'un dispositif interrupteur de sécurité du moteur électrique sur sa radio.

Bruit :

Rappel des zones de survol suite à une plainte du voisin, dont il faut reconnaître la bonne volonté.

Inscription sur le site :

En l'état actuel, il est obligatoire de s'inscrire sur le site pour pouvoir voler.

La procédure est très simple et cette solution présente en plus l'avantage de connaître les gens qui seront présents sur le terrain. L'un des membres souligne qu'il n'est pas trop d'accord sur ce point qui ne respecte pas la confidentialité pouvant être souhaitée.

Loi Drone :

F. LITTY rappelle le principe de la loi, de la formation associée qui a été suivie par 44 membres (seulement) et de l'obligation d'immatriculer tout modèle de plus de 800g.

Pour y accéder : <https://licencies.ffam.asso.fr/drones.html>

PRESENTATION DU BILAN FINANCIER DE L'ASSOCIATION.

JP ZIMMERLIN dresse le bilan de l'exercice.

A titre de rappel, **fin 2020**, les actifs de l'association se montaient à 14195, 58 Euros, l'exercice se soldant par un excédent de 2427,46 Euros, dû à la subvention exceptionnelle du département 68, raison pour laquelle le logo apparaît sur notre site.

Pour l'exercice **2021**,

A la fin de l'exercice 2020 le montant des avoirs était de **1 6623,04 €**.

L'exercice 2021 se traduit par les montants suivants:

Dépenses : **29586,78 €**, selon le tableau suivant :

Administration	1257,87
Entretien terrain, frais de bouche Tondeuse (Assurance, Entretien et Essence)	2448,81 308,99
Cotisations FFAM (89 membres)	3336,00
Autres fournitures (école, carburant, Cdes, Inaug.)	4274,81
Travaux Piste	16677,30
Déplacements des bénévoles	1283,00
Total	29586,78 €

Recettes : **26333,09 €**, selon le tableau suivant :

Produits Financiers, Subventions	302,20 14500,00
Cotisations des 89 membres	7899,81
Reventes: Carburants, Matériels, Cdes	2348,08
Déplacements	1283,00
Total	26333,09 €

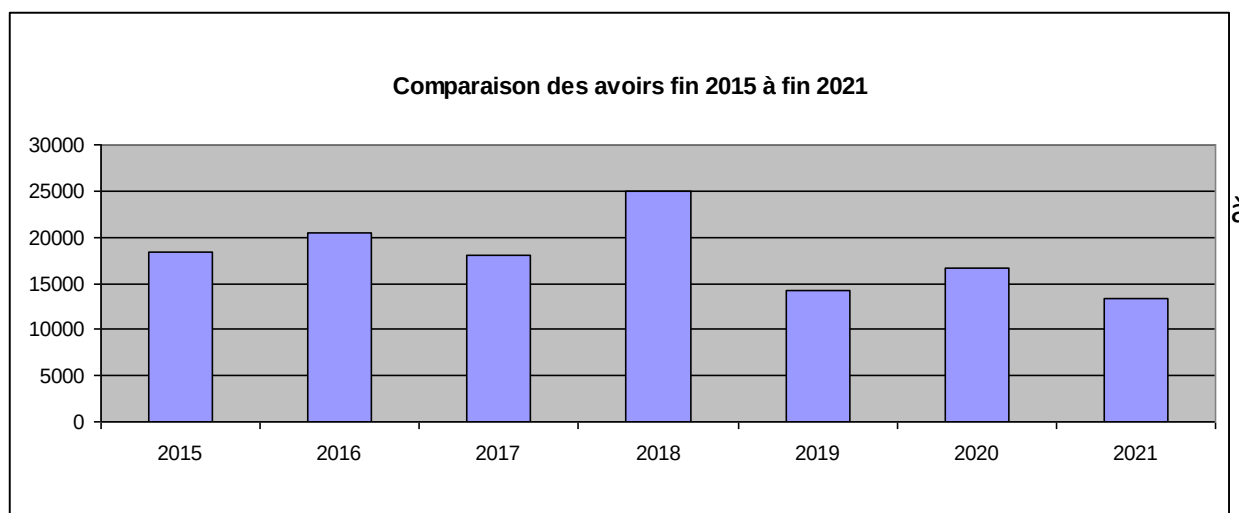
En conséquence, le solde recettes dépenses est négatif de **3253,69** Euros.

Les avoirs à ce jour se montent à

16623,04 – 3253,69 = **13369,35** Euro, répartis de la façon suivante :

Espèces : 9,74 €, compte chèque : 760,02€, compte dépôt : 12599,59 €.

JP ZIMMERLIN fait le point sur l'évolution des actifs depuis 2015, objet du tableau ci-dessous.



A l'analyse, à 800 Euros près, notre situation financière est identique à celle de fin 2019, à ceci près que nous avons financé une piste de 16677 Euros et des aménagements/investissements/école pour près de 4000 Euros.

Le budget prévisionnel est présenté. Nous tablons sur un déficit de 2800 Euros fin 2022, sans tenir compte des entrées possibles d'un meeting 2022.

Rapport des réviseurs aux comptes (M. BELANGER et G. CLADE)

Marvin BELANGER nous lit le rapport suivant :

Ce lundi 15 novembre 2021, nous avons procédé à la vérification des comptes au domicile du trésorier Jean Pierre ZIMMERLIN, en exercice dans notre association « AERO-CLUB de L'OCHSENFELD ».

Le trésorier nous a présentés les éléments de la comptabilité informatique, les pièces comptables et résumé la situation financière de notre club.

Nous avons constaté la très bonne tenue de ces documents et, après plusieurs contrôles ciblés et vérifications, nous pouvons affirmer n'avoir trouvé ni irrégularités ni erreurs dans la tenue de la comptabilité.

A la fin de l'exercice 2020 le montant des avoirs était de **16623,04 €**.

L'exercice 2021 se traduit par les montants suivants :

- dépenses : **29586,78 €**.
- recettes : **26333,09 €**.

En conséquence, le solde recettes dépenses est négatif de **3253,69** Euros.

Les avoirs à ce jour se montent donc à $16623,04 - 3253,69 =$ **13369,35** Euro, répartis de la façon suivante :

Espèces : 9,74 €, compte chèque : 760,02€, compte dépôt : 12599,59 €.

Nous remercions Jean Pierre ZIMMERLIN pour la très bonne tenue des comptes, et proposons aux membres de l'Assemblée Générale de lui accorder le quitus pour l'exercice 2021.

Quitus au trésorier

A l'unanimité et à main levée, quitus est donnée au trésorier pour sa gestion.

Nomination d'un nouveau réviseur

Ayant participé à deux reprises à la révision des comptes, Marvin BELANGER doit être remplacé par un nouveau réviseur. Jacques Goguet, nouveau membre du club se propose pour cette fonction. Il est élu à l'unanimité.

Cotisations :

Ce point est rapidement parcouru, les tarifs FFAM et club restant constants.

Impôts et bénévolat :

JP ZIMMERLIN en rappelle le principe, à savoir déclaration par le membre des montants des dépenses effectuées pour le club. (km, hôtellerie, restauration, formulaire disponible sur le site , tarif km 2021 = 0,320 Euros) Le trésorier remplit un document CERFA à conserver par le membre pendant trois ans en cas de demande par l'administration. Le membre déclare ce montant dans la case « dons aux associations ».

Le montant des impôts est réduit de 66% des montants déclarés.

Renouvellement du Comité :

Membres sortants :

Germain LEDONNE , Jean-Bernard MUFFAT, Jean-Pierre ZIMMERLIN

En l'absence d'autres candidats, il est procédé à un vote à main levée.

Les trois sortants sont réélus à l'unanimité.

Boutique :

- Carburant 85% + 15% huile

Il est disponible en libre service par bidons de 2l ou 5l marqués **85+15**. (5 Euros le litre, à payer sur place ou sur le site)

Pour la délivrance, demander à un membre du comité (ou tondeurs)

- Veste polaire à la boutique du club:



Au prix de 51 Euros (commande/paiement sur le site ou par chèque au trésorier) cette veste polaire est disponible sur commande (délai 3-4 semaines).

Elle est brodée au nom du club et vous devez choisir la taille et une broderie parmi cinq d'un modèle d'avion.

En remerciements des services rendus, les moniteurs et tondeurs se voient offrir chacun cette veste des mains du président.

Et nos jeunes arborent fièrement leur nouveau diplôme.

Points divers :

F. LITTY relaie la question d'Yves Keller concernant la possibilité d'organiser des séances de planeur lancé main, au sandow. En écho, Dominique GRAPPE indique qu'une nouvelle catégorie (RES) vient de voir le jour. A suivre donc...

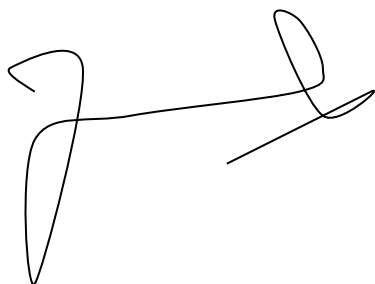
Sans question supplémentaire, F. LITTY clôt l'AG et propose de passer à la phase festive, tout en demandant aux participants de réfléchir au thème suivant :

L'écolage c'est quand on ne débute pas seul,



Les collages c'est quand on débute seul.

Rédacteur :Jean-Pierre Zimmerlin

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'Z'.

Le Président F.Litty

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' and 'L'.